

Jean-Noel Wetterwald, ancien employé du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

La perspective internationale et la responsabilité de la Suisse

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier la Section suisse d'Amnesty International pour l'invitation qui m'a été faite de participer à la conférence de presse d'aujourd'hui. Maintenant que je réside en Suisse, après plus de trente ans au service du HCR, je suis avec un intérêt tout particulier le débat sur l'asile dans notre pays.

Nos dirigeants et nos partis politiques doivent faire preuve d'un grand sens des responsabilités, sans faire abstraction de la dimension internationale du problème, trop souvent passée sous silence, et sans perdre de vue la portée internationale de décisions nationales.

Le phénomène des flux migratoires mixtes (terme technique recouvrant les mouvements simultanés de demandeurs d'asile et de migrants économiques) est un phénomène global par définition, qui touche désormais toutes les régions du monde. Face à ce phénomène, il est primordial de promouvoir des procédures de détermination du statut de réfugié qui soient efficaces d'une part, et qui donnent toutes les garanties nécessaires d'impartialité d'autre part. Dans ce contexte, il peut y avoir encore de la place pour une optimisation de la procédure en Suisse et en Europe, mais attention à la sous-enchère qui pourrait avoir des répercussions néfastes sur le plan international et contribuer à une érosion du droit d'asile dans le monde. La Suisse et les pays qui l'entourent se trouveraient alors dans une situation encore plus délicate qu'actuellement.

Quelques observations tirées des statistiques HCR pour 2011 :

- Il y a environ 15 millions de réfugiés dans le monde (plus 26 millions de déplacés internes)
- La proportion entre réfugiés dans le monde et demandeurs d'asile en Europe est de 2.3%.
- Il y a pratiquement autant de personnes qui entrent dans une procédure d'asile en Europe que dans les pays en voie d'industrialisation.

En Afrique et en Amérique Latine, la définition du réfugié va au-delà de la crainte fondée de persécution et inclut les victimes de guerres civiles. Un nombre important de demandeurs d'asile y reçoit le statut de réfugié, non pas dans des camps, mais au travers de procédures individuelles d'asile. Le pays qui a connu le plus grand nombre de demandeurs d'asile en 2011 ne se trouve pas en Europe, mais en Afrique. Il s'agit de l'Afrique du Sud avec plus de 100'000 demandes d'asile déposées l'année dernière (dans toute l'Europe il y a eu 320'000 demandes).

Les pays en voie d'industrialisation font face aux mêmes problèmes de flux mixtes, que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique du sud. Ils possèdent déjà ou désirent mettre en place des procédures individuelles d'asile. Ce qui se passe en Suisse et en Europe est suivi de près. Il existe un danger réel que ces pays en voie d'industrialisation se mettent à suivre l'exemple européen. Beaucoup de demandeurs d'asile n'y obtiendraient plus de statut de réfugié et chercheraient certainement à migrer vers les pays industrialisés, d'où ils pourraient difficilement être renvoyés vers leur pays d'origine, en proie à des désordres civils et militaires. Quels arguments la communauté internationale pourra-t-elle utiliser en vue de convaincre les pays d'asile proches de la crise à maintenir une politique d'asile généreuse, dès lors qu'ils ne font que suivre l'exemple que nous leur donnons ?

Je peux moi-même personnellement témoigner de l'intérêt soudain de certains pays d'Asie à mettre en place des procédures d'éligibilité selon le modèle suisse et européen, ce non pas dans une logique de protection du réfugié, mais dans la perspective de renvois massifs dans des pays d'origine ne donnant pas toutes les garanties quant au respect des droits humains.

Une érosion du droit d'asile au niveau global peut aggraver les problèmes que nous connaissons actuellement en Suisse et en Europe. Nos dirigeants ont donc la difficile responsabilité de répondre à l'inquiétude légitime de nos concitoyens, mais en évitant de renforcer un modèle difficilement exportable.

La communauté internationale doit aussi continuer à faire preuve d'une grande solidarité à l'égard de pays qui gardent leur porte ouverte malgré des arrivées massives de réfugiés fuyant de nouveaux conflits.

L'exemple de la Syrie :

Ces pays d'asile ont besoin de tout notre appui. En tant que citoyen suisse, je suis fier de constater le soutien de mon pays à l'action des organisations humanitaires dans les pays limitrophes de la Syrie, même si on peut toujours faire mieux. L'hiver approche à grands pas. Il y a urgence à pouvoir héberger les réfugiés à l'abri du froid. Pour plus d'informations, j'invite ceux que cela intéresse à visiter le site :

<http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>